

## **PRIX JEUNE CHERCHEUR 2018 de la FONDATION PARIS-DAUPHINE**

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche de l'Université Paris-Dauphine, la Fondation Paris-Dauphine organise le **prix *Jeune Chercheur* de la Fondation Paris-Dauphine, financé grâce au soutien de l'entreprise Accuracy**. Le Prix sera remis lors de la **conférence donnée par Stéphane MALLAT** (Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de Sciences des données) dans le cadre du cinquantenaire de l'Université Paris-Dauphine, qui aura lieu le **jeudi 15 novembre 2018**.

Le **prix *Jeune Chercheur* 2018 de la Fondation Paris-Dauphine** s'adresse aux **docteurs dauphinois** ayant **soutenu leur thèse entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017** et qui ont été proposés, par leur jury de soutenance, au prix de thèse.

Le Comité scientifique de la Fondation Paris-Dauphine souhaite récompenser avec ce Prix *Jeune Chercheur* jusqu'à 5 jeunes docteurs dauphinois pour leur parcours doctoral. La sélection reposera sur les critères croisés suivants : l'excellence de la thèse, le positionnement du sujet par rapport aux sciences de la décision et des organisations, le niveau d'interdisciplinarité de la recherche menée, le caractère international du parcours ainsi que l'implication dans la vie scientifique de la discipline et du centre de recherche.

Le montant du prix est de 2 000 euros et ne sera remis qu'aux lauréats présents.

Pour faire acte de candidature, il convient d'adresser **par mail** et **au format PDF uniquement**, l'ensemble des documents suivants :

- un résumé complet de la thèse de 10 à 20 pages,
- une copie des deux pré-rapports et du rapport de soutenance,
- la liste des publications à jour indiquant les publications soumises et les publications acceptées; les publications issues de la thèse seront signalées précisément,
- le CV du candidat,
- une lettre de candidature faisant apparaître les éléments saillants du dossier,
- une lettre motivée du directeur de thèse,
- une lettre motivée du directeur du centre de recherche.

À l'adresse suivante : [igor.bratusek@dauphine.fr](mailto:igor.bratusek@dauphine.fr)

La date limite de réception des candidatures est fixée au **lundi 2 juillet à midi**.

Le règlement du Prix de thèse est consultable sur le site de la Fondation Paris-Dauphine :  
<http://www.fondation.dauphine.fr/prix>